

**Les Conditions Générales de la Réalisation des
Commandes**

OPINION Strefa Druku Sp. z o.o.



Valable à partir du 2018.11.01

Les Conditions Générales de Réalisation des Commandes OPINION Strefa Druku Sp. z o.o.

Table des matières

1. Dispositions générales	3
2. Champ d'application	3
3. La procédure relative à la soumission et acceptation des commandes	3
4. Préparation des fichiers graphiques, le matériel confié, des épreuves de contrôle et leur coûts. .	4
5. Les droits d'auteur	6
6. Délai de réalisation, délai d'expédition / réception, la date de livraison prévue, défaut de livraison de la commande.	6
7. Conditionnement, expédition et transfert des risques	7
8. Prix et les conditions de paiement	7
9. Réclamation et garantie	8
10. Limites générales de responsabilité	10
11. Lieu d'exécution, tribunal compétent et la loi applicable	10

Les Conditions Générales de Réalisation des Commandes OPINION Strefa Druku Sp. z o.o.

1. Dispositions générales

1.1 Le règlement ci-dessous constitue un accord entre les Parties.

1.2 Définitions:

1.2.1 Les Parties - le Client et l'Entreprise

1.2.2 Le Client - entrepreneur dans le sens de l'article 431 du code civil polonais qui achète des produits ou des services à la société OPINION Strefa Druku Sp. z o.o.

1.2.3 L'Entreprise - la société OPINION Strefa Druku Sp. z o.o. ayant son siège social à Gliwice 44- 109; ul. Leonarda da Vinci 12; et le capital social de 78 000 PLN (zloty polonais), inscrite dans le registre des entrepreneurs du Registre National Judiciaire à Gliwice, sous le numéro KRS 0000159728; NIF: PL631-23-79-751

1.3 Les Conditions Générales déterminent les règles relatives à la vente de produits et services offerts par l'Entreprise au Client.

2. Champ d'application

2.1 Les conditions de de livraison et de paiement ci-après s'appliquent à tous les Clients.

Dans le cas de la conclusion d'un accord écrit spécifique avec le Client, les dispositions des Conditions Générales s'appliquent qu'aux questions non réglementées par cet accord spécifique.

3. La procédure relative à la soumission et acceptation des commandes

3.1 Les commandes seront acceptées uniquement sur le Formulaire de Commande, qui constitue l'annexe numéro 1 de ces Conditions Générales de Réalisation des Commandes dûment remplies ou par toute autre forme acceptée par les deux Parties.

3.1.1 Dans le domaine des conditions de la réalisation des commandes, les parties sont obligées de respecter uniquement les modalités écrites ou par courrier électronique. Les modalités verbales ou téléphoniques ne sont pas contraignantes pour les parties.

3.2 La commande visée au point 3.1 doit être soumise par la personne habilitée à représenter le Client et contenir toutes les données nécessaires pour la mise en œuvre du contrat, En portant une attention particulière :

3.2.1 Aux données relatives au Client qui doivent être conforme à l'extrait du registre du commerce, pour l'émission de la facture, y compris le numéro valide de TVA intra-communautaire. À défaut de soumission du numéro valide le montant de TVA sera calculé selon les taux applicables conformément à la réglementation polonaise.

3.2.2 Aux paramètres de la commande tels que: le nom du produit, le matériau, les quantités commandées, les dimensions, les finitions, les prérequis d'emballage (tout particulièrement en matière d'étiquetage du colis et la manière dont doit figurer ou non la facture), la dénomination

Les Conditions Générales de Réalisation des Commandes OPINION Strefa Druku Sp. z o.o.

et l'emplacement de la version électronique du projet, cette dernière devant être préparée conformément aux « Spécifications pour la préparation de documents pour l'impression » qui constitue l'annexe numéro 2 des présentes Conditions Générales de Réalisation des Commandes,

3.2.3 Aux dates prévues d'expédition ou de réception de la commande,

3.2.4 Le Client choisit d'organiser lui-même le transport, il devra communiquer les données pour l'expédition, la date prévue d'enlèvement et son choix de transporteur, tout en s'assurant que le transporteur choisit exerce en Pologne et dans le pays de livraison.

3.3 L'Entreprise stipule que règlements applicables pour l'expédition des commandes, sont ceux de la société de transport, désigné ou approuvé par le Client.

3.4 Le donneur d'ordre assume l'entière responsabilité de l'exactitude d'une commande passée avec les fichiers graphiques. Après avoir reçu une commande, le preneur d'une commande envoie un document confirmant la conformité de la commande du donneur d'ordre avec les conditions de sa réalisation notamment: médium, dimension, quantité, prix, délai d'exécution, envoi, délai de livraison approximatif ou de réception individuelle, manière de la finition et de l'emballage et éventuellement mode de livraison, délai de garantie – c'est le document PPZ. Le donneur d'ordre est obligé de présenter les observations sur ce document dans le délai indiqué dans le document PPZ. L'absence des observations signifie l'acceptation des conditions de la réalisation d'une commande qui sont définies dans ce document PPZ. Après l'expiration du délai prévu pour leur présentation, le preneur de cette commande commence à la réaliser. Le document PPZ constitue la base de la mise en œuvre de cette commande dans le domaine décrit dans ce document. Le preneur d'une commande n'assume pas la responsabilité lorsque le donneur d'ordre a confirmé le document PPZ bien qu'il soit non conforme aux attentes du donneur d'ordre.

3.5 En cas de retrait d'une commande confirmé et approuvé par le Client selon le document de réception transmission d'ordres, le Client couvre l'intégralité de la valeur brut de la commande annulée ainsi que le coût de son élimination.

3.6 Le Client sera facturé pour les frais relatifs aux modifications, introduites par le Client, postérieures à la confirmation de la commande y compris les coûts résultant d'arrêt des machines.

4. Préparation des fichiers graphiques, le matériel confié, des épreuves de contrôle et leur coûts.

4.1 Les fichiers graphiques doivent être préparés et soumis selon les règles établis par l'Entreprise, décrits dans les « Spécifications pour la préparation de documents pour l'impression » qui constitue l'annexe numéro 2 de ces Conditions Générales de Réalisation des Commandes.

4.2 L'Entreprise se réserve le droit d'introduire des ajustements dans les fichiers qui ne sont pas conforme avec les « Spécifications pour la préparation de documents pour l'impression » qui constitue l'annexe numéro 2 des présentes Conditions Générales de Réalisation des Commandes, le cas échéant, les ajustements ont pour but de rendre le fichier imprimable (par ex. le décalage du texte). Les corrections de ce genre ne peuvent pas faire l'objet de réclamation.

Les Conditions Générales de Réalisation des Commandes OPINION Strefa Druku Sp. z o.o.

- 4.3 L'Entreprise ne sera pas tenue responsable des fichiers non conformes aux « Spécifications pour la préparation de documents pour l'impression » qui constitue l'annexe numéro 2 des présentes Conditions Générales de Réalisation des Commandes. L'Entreprise s'efforce de corriger toutes les erreurs ou d'informer le Client sur la nécessité de corrections, mais la responsabilité des erreurs repose uniquement sur le Client.
- 4.4 La préparation des fichiers graphiques incompatibles aux « Spécifications pour la préparation de documents pour l'impression » qui constitue l'annexe numéro 2 des présentes Conditions Générales de Réalisation des Commandes peut entraîner des frais supplémentaires conformément au prix en vigueur.
- 4.5 Le Client est se doit de soumettre les fichiers graphiques dans les délais requis pour la réalisation de la commande et d'en notifier l'Entreprise par courriel. Le Client peut soumettre les fichiers graphiques sur le serveur réseau FTP (File Transfer Protocol), par courriel, courrier, transporteur ou par intermédiaire d'un service en ligne tel que we transfer. Les fichiers graphiques utilisés pour la production des produits commandés restent la propriété de l'Entreprise et peuvent être utilisés uniquement aux fins de la réalisation de la commande. Les fichiers graphiques soumis par le Client sont archivés par l'entreprise pour un délai de 7 jours.
- 4.6 Passé un délai de 7 jours après la date de réalisation de la commande, Si le Client ne présente pas de réclamation, conformément à l'article 9, l'Entreprise a le droit de supprimer les fichiers graphiques et les BâT soumis par le Client.
- 4.7 Dans le cas où des épreuves de contrôle sont nécessaires, le Client couvre les frais de leur réalisation. Les coûts de réalisation des épreuves de contrôle pourront être amortis dans le prix de l'impression de la commande, si sa valeur nette dépasse 250 €.
- 4.8. Absence de remarques ou objections sur les des épreuves de contrôle de la part du Client en amont du commencement du processus de réalisation de la commande, notamment de l'acceptation par l'Entreprise du document de réception transmission d'ordres, est équivalente à l'acceptation du produit en conformité avec les des épreuves de contrôle, surtout leur définition de couleurs. Les réclamations concernant le produit seront considérées uniquement sur la base de la commande et des des épreuves de contrôle.
- 4.9 Le Client est obligé à parcourir les des épreuves de contrôle afin de de trouver les erreurs d'impression ou d'autres manquements. L'Entreprise ne sera pas tenue responsable des erreurs n'ayant pas été notifié par le Client. Les modifications apportées par téléphone nécessitent une confirmation écrite de la part du client.
- 4.10 Les réclamations relatives aux épreuves de contrôle devront être émises dans un délai de 7 jours à compter de la date de la réalisation de la commande par l'Entreprise. Passé ces 7 jours, l'Entreprise a le droit de supprimer les brouillons et fichiers graphiques.
- 4.11 Dans le cas où l'impression doit être effectuée sur un matériau livré par le Client, l'Entreprise ne sera pas tenue responsable pour la qualité de matériau ni pour les défauts ou dommages qui peuvent apparaître lors de l'impression. Dans ce cas, cependant, l'Entreprise s'engage à arrêter immédiatement l'impression et informer le Client que l'impression sur le matériel livré n'est pas compatible avec le cahier des charges donné par le client.

Les Conditions Générales de Réalisation des Commandes OPINION Strefa Druku Sp. z o.o.

5. Les droits d'auteur

- 5.1 Les projets et les fichiers traités pour l'impression par l'Entreprise pour le Client restent la propriété de l'Entreprise et ne peuvent pas être communiqués à des parties tierces non concernées. Les projets sont protégés par les droits d'auteur.
- 5.2 Après la réalisation des produits selon les projets et utilisant le matériel fourni, le Client prend l'entière responsabilité du bon respect des droits de la propriété intellectuelle et notamment qu'aucun droit de tierces-parties n'ont été violés. Le Client s'engage à assumer toutes les réclamations potentielles des tierces-parties à des dommages-intérêts résultant de violation de leurs droits.
- 5.3 Si, dans le cadre de l'utilisation des matériels confiés par le Client à l'Entreprise pour la réalisation des commandes, Si des tierces-parties présenteront des réclamations pour dommages-intérêts - le Client s'engage à assumer l'ensemble des suites judiciaires.
- 5.4 Le Client consent à l'utilisation des produits réalisés par l'Entreprise à des fins d'information et de publicité ainsi que comme échantillon illustrant les capacités techniques de l'Entreprise.

6. Délai de réalisation, délai d'expédition / réception, la date de livraison prévue, défaut de livraison de la commande.

- 6.1 Pour l'information sur les délais et les autres données associées à la commande soumise veuillez contacter le service à la clientèle de l'Entreprise.
- 6.2 Le délai fixé pour la réalisation de la commande cours à partir du moment où le Client envoie une confirmation écrite de la commande qui a pris en compte le délai indiqué par le service client de l'Entreprise et que les fichiers graphiques ont été correctement préparés et délivrés.
- 6.3 Le délai de l'expédition / réception de la commande et la date de livraison prévue est indiqué dans la confirmation de la commande. Si les fichiers graphiques ou les matériaux sont livrés en retard, ou si le client est en retard dans l'accomplissement de ses obligations, ou si le client modifie le contenu de sa commande, la date de réalisation indiquée dans la confirmation de commande sera retardée et une nouvelle date de réalisation sera prévue en accord avec le service client.
- 6.4 Le délai de l'expédition / réception de la commande et la date de livraison prévue sera reporté dans le cas de circonstances imprévues auxquelles l'Entreprise ne peut faire face, notamment dans le cas de force majeure, qui se sont manifestées après l'acceptation de la commande et puissent avoir un effet significatif sur la réalisation de la commande ou si de telles circonstances se produisent chez les fournisseurs de l'Entreprise. L'Entreprise doit immédiatement informer le Client de la survenance de telles circonstances et leur disparition. Le Client a le droit de demander à l'Entreprise de préciser si elle veut se retirer du contrat ou de réaliser la commande dans un certain délai. L'Entreprise ne sera pas tenue responsable de dommages résultant de l'apparition de circonstances mentionnées ci-dessus.
- 6.5 Sauf si la confirmation de commande le stipule autrement, le Client s'engage à collecter ses marchandises à l'Entreprise. À la demande du Client, dûment notifié dans la forme prescrite dans le Formulaire de Commande, les marchandises seront expédiées à l'adresse de livraison désignée par le Client.

Les Conditions Générales de Réalisation des Commandes OPINION Strefa Druku Sp. z o.o.

6.6 À défaut de réception de la commande par le Client dans un délai fixé et confirmé par le document de réception transmission d'ordres, l'Entreprise a le droit d'expédition des marchandises et des factures aux frais et risques du Client.

7. Conditionnement, expédition et transfert des risques

7.1 L'Entreprise effectue l'expédition des marchandises et assurance leur transport uniquement à la demande expresse écrite et aux frais du Client.

7.2 Toute modification des conditions de livraison effectuées par le Client après le départ des marchandises, y compris un changement de lieu ou de date de réception peut entraîner des coûts supplémentaires pour le Client.

7.3 Si la livraison des marchandises au Client ne sera pas possible pour des raisons directement imputables au Client, tous les coûts associés à la réexpédition ou au stockage des marchandises seront à la charge du le Client.

7.4 L'Entreprise ne sera pas tenue responsable pour tout retard, la destruction ou la perte de marchandises survenue pendant le transport.

7.5 L'Entreprise ne sera pas tenue responsable pour non-respect du délai de livraison, dans le cas où ce retard est imputable au transporteur.

7.6 À la signature de l'avis de réception des marchandises le Client doit vérifier:

7.6.1. si le nombre de paquets reçus correspond à celui indiqué sur le bon de livraison

7.6.2. que les emballage n'ont pas subis de dommage pendant le transport, (éventuels dommages mécaniques)

7.6.3. que l'ensemble des documents devant accompagner la marchandise ont bien été livrés

7.7 Dans le cas où le Client constate des irrégularités à la livraison (paquets manquants ou endommagés, documents de transport manquant), le Client doit immédiatement élaborer un protocole en présence du livreur. Le protocole doit inclure la date et l'heure de la livraison ainsi que la description exacte des dommages ou des défauts dans le colis. Le protocole doit être signé par le livreur et par le Client ou de par la personne qui réceptionne si l'adresse de livraison est différente de celle du client. Le protocole sera le fondement de l'examen des réclamations visées à l'article 9.

8. Prix et les conditions de paiement

8.1 Le prix pour la réalisation de la commande et les conditions de paiement sont indiqués dans le document de confirmation de commande. Le prix établi est le prix hors taxe. À moins que le contrat n'en dispose autrement, le prix indiqué ne comprend pas le coût du projets, ni les corrections graphiques de fichiers ni la TVA.

Les Conditions Générales de Réalisation des Commandes OPINION Strefa Druku Sp. z o.o.

- 8.2 Si le Client a dépassé le montant d'encours commercial qui lui est accordé, ou a fait défaut lors des paiements antérieures ou pour un prépaiement - l'Entreprise peut suspendre ou interrompre la réalisation de la commande ou en refuser l'expédition.
- 8.3 Dans la procédure normale, le paiement se fait en avance et avant que le travail commence. Les Clients réguliers, avec un historique sans incident de paiement, pourront bénéficier de facilité de paiement qui seront définies par le responsable commerciale via le service client de l'Entreprise.
- 8.4 Les conditions pour l'octroi de facilité de paiement sont un bon historique, l'acceptation de factures électroniques, la soumission par le Client à l'Entreprise d'une copie de l'inscription au registre du commerce ainsi que d' autres documents indiqués par l'Entreprise.
- 8.5 Si la valeur de la commande dépasse le montant de l'encours autorisé, l'Entreprise pourra exiger une avance sur le paiement ou une garantie adéquate - et en cas de refus se retirer de la réalisation de la commande.
- 8.6 Si après l'acceptation de la commande des faits remettant en cause la solvabilité du Client venaient à être constatées, l'Entreprise est en droit d'exiger une avance sur le paiement ou une garantie adéquate - et en cas de refus de se retirer de la réalisation de la commande.

9. Réclamation et garantie

- 9.1 Le preneur d'une commande donne la garantie aux marchandises livrées pour le délai indiqué dans l'annexe n ° 7.
- 9.2 Immédiatement après réception de la marchandise, le Client s'engage à vérifier les marchandises reçues; quantité, défauts / déficiences / prix / qualité et les propriétés garanties. Des réclamations sont recevables dans les 7 jours ouvrables à partir de la date de livraison de la marchandise par l'Entreprise.
- 9.3 Les réclamations sont traitées dans les 5 jours ouvrables à compter de la date de notification, sur la base du Formulaire de Réclamation qui constitue l'annexe numéro 3 des présentes Conditions Générales de Réalisation des Commandes dûment remplies. Dans certains cas, l'Entreprise peut demander au Client de renvoyer les marchandises réclamées au frais de l'Entreprise. Si, dans ce cas, la réclamation serait reconnue comme infondée, une facture sera envoyé au Client au titre des frais de transport engagés par l'Entreprise. Dans les cas compliqués, l'Entreprise peut prolonger la période de traitement des réclamation jusqu'à 14 jours après en avoir prévenu le Client.
- 9.4 Seules les non-conformités entre le produit livrés et le document de confirmation de commandes peuvent donner suite à des réclamations.
- 9.5 A la demande du preneur d'une commande, le donneur d'ordre est obligé sans retard (au plus tard 30 jours de la date de la réclamation) de mettre à la disposition une marchandise réclamée à un représentant du preneur d'une commande pour confirmer et analyser un défaut. Le délai du traitement de la réclamation est établi à partir de la date de livraison d'une marchandise livrée au preneur d'une commande ou à son représentant. Lorsque ce produit réclamé n'est pas mis à la

Les Conditions Générales de Réalisation des Commandes OPINION Strefa Druku Sp. z o.o.

disposition pendant la procédure d'explication cela a pour effet que la réclamation est non justifiée.

- 9.6 Si le produit est composé de plusieurs parties, la réclamation ne peut couvrir que la partie du produit comportant le défaut.
- 9.7 Si la réclamation est jugée par l'Entreprise comme bien fondée, l'Entreprise doit supporter les frais liés à l'amélioration du produit et sa livraison au Client, sauf si un rabais à été effectué.
- 9.8 Dans le cas où l'impression doit être effectuée sur un matériau livré par le Client, l'Entreprise ne sera pas tenue responsable pour son inadéquation.
- 9.9 La garantie ne couvre pas, sauf indication contraire dans les conditions de garantie ou dans un contrat distinct:
- 9.9.1. de légers écarts de la couleur approuvée par le Client. Notamment lors de la comparaison entre une épreuve de contrôle et le tirage final.
 - 9.9.2. les produits ternes, produits endommagés au cours du montage, ou par une utilisation abusive, ou endommagés par une longue exposition en extérieure.
 - 9.9.3. les produits détruits, endommagés ou altérés par le Client lors de l'assemblage
 - 9.9.4. les produits détruits ou endommagés pendant le transport, si cela n'a pas été notifié au livreur et si aucun protocole n'a été fait.
 - 9.9.5. les produits détruits ou endommagés pendant le transport dus à un emballage inadéquat effectué par le Client (la procédure après réclamation)
 - 9.9.6. les dommages matériels causée par l'exploitation ou l'utilisation abusive par le Client
 - 9.9.7. les écarts par rapport aux dimensions si ils situent dans les étendues décrites dans le Tableau Tolérance, qui constitue l'annexe numéro 4 des présentes Conditions Générales de la Réalisation des Commandes
- 9.10 Usage / utilisation du produit par le Client ou son client revient à l'approbation de son aptitude à l'emploi et à l'acceptation du produit par le Client. Si la réclamation porte sur un produit, qui a été utilisé et si la réclamation est jugée par l'Entreprise comme fondée, le Client a exclusivement le droit à un rabais. Le montant du rabais sera fonction de la portée de la réclamation ainsi que des limitations induites dans l'utilisation du produit mis en cause.
- 9.11 Les réclamations concernant les couleurs ne seront examinées que dans le cas de non-conformité des couleurs du produit avec les épreuves de contrôle visée au point 4. Les couleurs rendues par un écran d'ordinateur ne constituent pas une base de réclamation.
- 9.12 Les réclamations concernant les couleurs ne seront pas acceptées dans les cas suivants:
- 9.12.1. si la différence de couleur provient de commandes passées à des moments différents
 - 9.12.2. si les couleurs d'impression sont incompatible avec le fichier graphique soumis

Les Conditions Générales de Réalisation des Commandes OPINION Strefa Druku Sp. z o.o.

- 9.12.3. si le fichier graphique soumis a été enregistré dans un format différent du format CMJN
- 9.12.4. si la commande ne comprend pas de cromalin ou la couleur dans la palette CMJN n'a pas été spécifiée
- 9.13 Lorsque la réclamation est justifiée, le preneur d'une commande fournit sans délai le produit sans défaut au donneur d'ordre ou baisse le prix. Le produit indemne de tout défaut sera réalisé à la base du document PPZ et des matériaux livrés (fichiers et échantillons) par le donneur d'ordre pendant le dépôt des commandes. La demande du changement de l'impression à la base des matériaux modifiés (fichiers) ne sera pas prise en considération en cours de la réclamation.
- 9.14 Après le dépôt de la réclamation, le client peut demander la correction immédiate du produit - ceci avant même l'examen de la réclamation par l'entreprise. Dans ce cas, le formulaire de réclamation - qui constitue l'annexe numéro 3 aux conditions générales de réalisation des commandes - doit contenir une clause particulière. Si le contrat entre le client et l'entrepreneur ne le stipule pas différemment, l'entrepreneur est obligé de faire la réimpression immédiatement. Le client se doit de couvrir les frais de réimpression et de transport selon la facture établie. Par la suite, dans le cas où la réclamation est reconnue comme fondée par l'entrepreneur, ce dernier remboursera les frais de réimpression et de transport.
- 9.15 Les points 9.1 à 9.14 définissent tous les droits et obligations des Parties liés aux défauts du produit. La responsabilité de l'Entreprise en vertu de la garantie pour défauts est exclue par les Parties.

10. Limites générales de responsabilité

- 10.1 Le Client est tenu responsable si, par l'exécution de ses commandes, les droits de tierces parties ont été violés. Le Client s'engage à satisfaire toutes les réclamations potentielles des tierces parties à des dommages intérêts résultant de la violation de leurs droits.
- 10.2 La responsabilité totale de l'Entreprise au titre de commandes est limitée au montant de la rémunération versée par le Client pour le contrat mis en cause. Les Parties excluent la possibilité de recours pour les dommages-intérêts pour perte de profits par aucune des Parties.

11. Lieu d'exécution, tribunal compétent et la loi applicable

- 11.1 Le lieu de livraison et de paiement est le siège social de l'Entreprise. La juridiction compétente pour tous litiges entre les Parties est le Tribunal de district de Gliwice ou de la Cour régionale de Gliwice.
- 11.2 La loi polonaise en vigueur est la loi applicable pour les accords conclus en conformité avec ces Conditions Générales de Réalisation des Commandes.
- 11.3 L'Entreprise a le droit de modifier ces Conditions Générales de Réalisation des Commandes. Les commandes passées avant la date des modifications à ces Conditions Générales de Réalisation des Commandes sont réalisées selon les dispositions des Conditions en vigueur au jour de soumission de la commande.

Les Conditions Générales de Réalisation des Commandes OPINION Strefa Druku Sp. z o.o.

11.4 Conditions Générales de Réalisation des Commandes sont en vigueur à partir de 2018.11.01.

Pièces jointes

- 1 – Modèle de commande
- 2 – Spécifications de préparation des fichiers pour l'impression
- 3 – Réclamation – la décision préliminaire
- 4 – Tabeleau des marges
- 5 – Tableau – évaluation visuelle
- 6 – Table des divisions des parties
- 7 – Périodes de garantie

Annexe numéro 1 aux Conditions Générales de Réalisation des Commandes OPINION Strefa Druku Sp. z o.o.

Nom de Société :
Pose une commande à la société OPINION Strefa Druku Sp. z o.o. selon la spécification ci-dessous.
La commande sera réalisé en accord avec les Conditions Générales de la Réalisation de Commandes par Opinion Strefa Druku (le document accessible sur le site http://opinion-printing.pl/) ou avec le contrat signé.

Numéro / nom de la commande

Date d'expédition / réception	
Date de livraison prévue *	

Nu mé ro	Produit	Nom de fichier	Emplacement de fichiers	largeur [cm]	hauteur [cm]	Quantité	Finition	Conditionnement	Adresse de livraison	Commentaires
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

* Le règlement applicable pour l'expédition des commandes est le règlement de la société de transport. L'Entreprise ne sera pas tenue responsable pour non-respect du délai de livraison, en cas où ce retard est le résultat de circonstances imputables au transporteur.

Les Conditions Générales de Réalisation des Commandes OPINION Strefa Druku Sp. z o.o.
Appendice No 2 aux Conditions Générales de la Réalisation des Commandes par
OPINION Strefa Druku Sp. z o.o.

La société OPINION utilise le système de vérification automatique et de préparation des fichiers pour l'impression. Pour une préparation correcte du fichier et son traitement efficace par notre système, **veuillez lire attentivement et respecter les consignes suivantes. Nous vous encourageons également à voir les spécifications des différents groupes de produits.**

Nous offrons également une large gamme de services graphiques, des corrections sur des fichiers mal préparés jusqu'à la préparation d'un projet dès le début, qui est assurée par nos graphistes du département de Services Graphiques et de la publication assistée par ordinateur (PAO).

EXTENSIONS DE FICHIERS ADOPTÉS

TIFF	PDF	EPS Photoshop
aplatis	PDF 1.3 ou 1.6	sans aperçu
La compression LZW activée	format de l'œuvre inclus dans le Trim box	compression de jpeg, qualité maximale
Espace colorimétrique: CMJN en 8 bits		

Les œuvres envoyés pour impression doivent être **séparés** - chaque mise en page doit comprendre un fichier distinct, ne peut pas être un document PDF de plusieurs pages ou placé parmi d'autres mises en page.

Nous n'acceptons pas les soi-disant fichiers ouverts, en raison de la possibilité d'erreurs résultant, entre autres, de l'interprétation différente des fichiers par le logiciel.

Les fichiers sauvegardés dans l'espace colorimétrique CMJN en 16 bits sont automatiquement convertis par le système de vérification automatique des fichiers dans l'espace CMJN en 8 bits. L'imprimerie n'est pas responsable des erreurs résultant de cette conversion-là.

CHUTES DANS LE FICHIER

Nous **n'utilisons pas de chutes** dans les fichiers à imprimer. Nous n'ajoutons des chutes que dans les œuvres qui seront coupés avec un traceur.

MARQUES D'IMPRESSION

Dans le fichier, **vous ne mettez pas de cadres**, de marques d'impression, de bordereaux, de rubans, de bandes d'étalonnage, etc. S'il y a des cartes de points dans l'œuvre, elles devraient être intégrées à l'échelle 1: 1 avec la résolution selon le tableau ci-dessous.

RÉSOLUTION

Les fichiers doivent être préparés **à l'échelle 1: 1** ou **1:10**. Nous présentons ci-dessous un tableau avec la résolution requise pour les formats individuels donnés présentés en DPI à l'échelle 1: 1. Dans le cas d'une mise à l'échelle du fichier, nous augmentons la résolution proportionnellement à l'échelle utilisée.

x	1 m	2 m	3 m	4 m	5 m	6 m	7 m	8 m	9 m	10 m
1 m	150	120	100	80	72	72	60	50	40	40
2 m	120	100	100	72	72	60	60	50	40	40
3 m	100	100	72	60	60	60	50	50	40	40
4 m	80	72	60	60	60	50	50	50	40	40
5 m	72	72	60	60	50	50	50	40	40	40
6 m	72	60	60	50	50	50	50	40	40	40
7 m	60	60	50	50	50	50	40	40	40	40
8 m	50	50	50	50	40	40	40	40	30	30
9 m	40	40	40	40	40	40	40	30	30	30
10 m	40	40	40	40	40	40	40	30	30	30

COULEURS

Les fichiers doivent être préparés selon le modèle de couleur **CMJN**, avec le profil de couleur **Fogra 39**. Une tâche dans les fichiers vectoriels avec les couleurs Pantone peut entraîner une interprétation incorrecte des couleurs par le système de vérification automatique des fichiers ou par la machine d'impression elle-même.

Nous proposons également une option de choix des couleurs dans les fichiers pour obtenir une couleur d'impression similaire à la couleur sélectionnée. Le choix d'une couleur s'effectue individuellement, y compris la technologie, la machine sur laquelle le fichier sera imprimé et le type de base. Nous pouvons ajuster avec une certaine marge d'erreur pour les formateurs de type Pantone, HKS ou RAL. Les couleurs des autres modèles sont reproduites dans l'espace CMJN standard avec le profil Fogra 39. Veuillez vous référer à un seul motif de couleur.

Nous avons également une technologie qui nous permet d'imprimer une épreuve numérique certifiée selon la norme ISO 12647-2. Nous offrons également une possibilité de sélectionner une couleur pour le cromalin, l'épreuve numérique ou toute autre impression physique.

Lors de la préparation des fichiers graphiques ou d'une demande d'un service de choix de couleurs, il est important de savoir que le niveau de saturation des couleurs soit plus prononcé sur les matériaux PVC que sur les matériaux textiles. Ceci résulte de la technologie d'impression sur les matériaux individuels et du degré d'absorption/de durcissement de l'encre.

Il est également important d'interpréter correctement les couleurs - dans le cas d'imiter les tons directs de type Pantone, les profils de couleurs sur la machine s'approchent uniquement de la couleur Pantone, à condition que les objets avec un ton direct ait des composants décrits en CMJN selon le motif Pantone.

Couleur noire

Pour un noir profond, veuillez utiliser le composant en CMJN **30-20-20-100**.

SURCHARGE/ TRAPPING

Veuillez ne pas surcharger les éléments graphiques. Nous demandons également que les fichiers ne contiennent pas l'emplacement externe des éléments graphiques. La conversion des fichiers pour l'impression numérique s'effectue différemment de l'impression offset, il est donc interdit d'utiliser le trapping dans les fichiers graphiques.

MARGES - ZONES DE SÉCURITÉ DANS LE FICHER

En raison du processus technologique des produits offerts, il est nécessaire de garder des marges appropriées (zone de sécurité) lors de la préparation des projets d'impression. Tous les éléments importants - les logos, les textes etc. - ne devraient pas sortir de la zone de sécurité.

L'application d'une marge de sécurité appropriée dans le fichier garantit un effet visuel satisfaisant de l'œuvre fini - la graphique sera centrée et les éléments importants du projet ne seront pas situés trop près du bord.



BIEN



MAUVAIS

Voici la marge de sécurité minimale suggérée:

PRODUITS COUPÉS POUR LE FORMAT

taille du bord le plus long	1 m	2 m	3 m	4 m	5 m	6 m	7 m	8 m	9 m	10 m
marge*	2cm	2cm	3cm	4cm	5cm	6cm	7cm	8cm	9cm	10cm

* une marge pour chaque côté de l'impression

PRODUITS AVEC UNE FINITION

Dans le cas de finitions supplémentaires, une marge de sécurité plus importante doit être supposée pour les marges indiquées dans le tableau.

Produits en PVC (bannières, mailles)

- soudure: **+ 3,8 cm**
- tunnel: **la largeur du tunnel + 3,8 cm par soudure**

Produits textiles

Dans le cas des produits textiles, il est très important de garder des zones de sécurité dans le fichier. En fonction du matériel textile et de la technologie de production utilisée, il y a un étirement ou une thermorétractabilité du produit fini.

- bordure : **+ 3 cm**
- ruban rétractable: **+ 6 cm**
- ruban appliqué: **+ 6 cm**
- tunnel: **la largeur du tunnel + 3 cm sur la bordure**

Produits recto-verso

Afin de produire des produits recto-verso, deux fichiers doivent être préparés: l'avert et le revers et il faut indiquer la page dans le nom du fichier.

Pour les œuvres recto-verso, il y a une probabilité de déplacer légèrement la première page par rapport à l'autre. Cet effet est particulièrement visible sur les sous-titres du projet ou avec une combinaison de graphiques. Afin d'éviter cet effet de décalage indésirable, les éléments graphiques de l'œuvre doivent être analysés plus attentivement et déplacés.

Produits connectés (panneaux, affichés les uns à côté des autres, en formant un ensemble)

Veillez envoyer un fichier graphique qu'il soit un seul fichier graphique (non divisé en blocs). La division en blocs est effectuée par OPINION selon la procédure interne - ce service est payable. La réalisation de la commande à partir des fichiers déjà divisés en blocs libère l'imprimerie de la responsabilité d'un éventuel décalage des graphiques sur les impressions. Il est très important d'obtenir la bonne quantité de DPI sur chaque bloc conformément au tableau de résolution à la page 2 de ladite spécification.

Dans le cas d'une finition personnalisée ou d'un type de produit hors de standard, nous suggérons de contacter avec OPINION.

ÉCHELLE DU FICHER

Veillez préparer les fichiers à l'échelle 1: 1 ou 1:10. Le format spécifié dans le fichier doit toujours être un format net - sans excès.

Notre système informatique vérifie l'exactitude du format de fichier spécifié sur la commande - si le fichier est sur une échelle proportionnelle, le système l'adaptera automatiquement au format requis. Si la taille du fichier diffère de celle spécifiée sur la commande de 3% maximum en hauteur ou en largeur, le système effectuera lui-même la correction et mettra le fichier au format requis.

Si le format diffère de celui fourni sur la commande, nous vous en informerons en vous proposant **un service PAO payant** pour corriger ou reformater manuellement le fichier.

Veillez indiquer les dimensions de l'œuvre dans le nom de fichier, selon le schéma:

LARGEUR x HAUTEUR (par exemple, nomdufichier_200x100 cm).

La dimension de l'œuvre donnée est comprise comme la dernière dimension de l'œuvre après la finition.

L'imprimerie n'est pas responsable d'une orientation incorrecte apportée aux fichiers (par exemple 100x200cm au lieu de 200x100cm).

TEXTES DANS LE PROJET

Avant d'envoyer un projet à imprimer, **tous les textes doivent être convertis en courbes.** L'imprimerie n'est pas responsable des projets incorrectement imprimés si le client n'échange pas de texte en courbes.

Ci-dessous nous présentons **la hauteur minimale d'une lettre** * pour les technologies d'impression dans les exemples suivants:

- impression UV (PVC, forex, PP, dibond, frontlit, etc.) - **min. 4 mm**
- impression solvantée (frontlit, filet, monomère, etc.) - **min. 5 mm**
- impression par sublimation (drapeaux, décors, microbacklight, neomesh etc.) - **min. 5 mm** * concerne la hauteur *x* des minuscules, c'est-à-dire des lettres telles que: *m, a, u.*

ATTENTION! Dans le cas de matériaux perforés - une maille, une feuille OWV, un drapeau perforé, en raison de la spécificité du matériel, il est nécessaire d'utiliser une hauteur plus élevée des lettres - **min. 10 mm.**

L'imprimerie OPINION est une imprimerie numérique grand format, de sorte que plusieurs inscriptions millimétriques placées dans le projet peuvent être floues (illisibles).

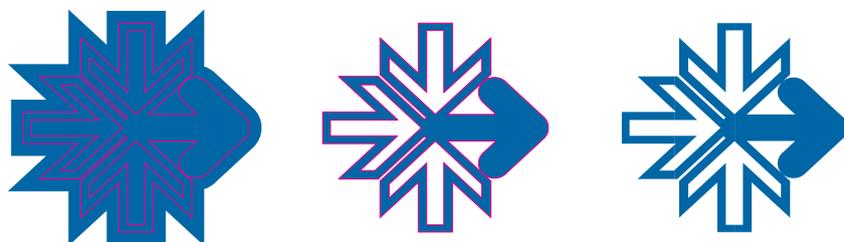
PANNEAUX

Si la dimension du côté plus court du projet dépasse la largeur du centre sur lequel il sera imprimé, il sera divisé en morceaux par notre système informatique ou notre département PAO. Si nous recevons des fichiers divisés en blocs, nous ne pouvons pas garantir un pliage correct des blocs donnés.

POINÇONS

Lors de la préparation des œuvres qui seront découpées le long des contours, n'oubliez pas :

- de préparer un poinçon vectoriel sur une couche séparée; un contour 1point, un spot de couleur 100% magenta
- d'utiliser un min. de chute de 3 mm dans les graphiques
- d'envoyer un aperçu de l'œuvre finale ou d'informer sur le résultat final souhaité (graphiques / textes dans le compteur ou livres)



ATTENTION!

L'imprimerie n'est pas responsable des erreurs d'impression résultant d'une mauvaise préparation du projet par le client, ainsi que des erreurs de fond dans la conception (par exemple dans les textes). Tout écart par rapport aux recommandations mentionnées ci-dessus peut entraîner des effets indésirables lors de l'impression finale et augmenter le délai d'exécution de la commande.

Avant de confirmer la commande pour l'impression, veuillez vous référer à l'aperçu du fichier traité placé dans le document PPZ (Potwierdzenie Przyjęcia Zamówienia, en fr. : CAC : Confirmation de l'Acceptation de la Commande).

Les Conditions Générales de Réalisation des Commandes OPINION Strefa Druku Sp. z o.o.
**Appendice No 3 aux Conditions Générales de la Réalisation des Commandes par
OPINION Strefa Druku Sp. z o.o.**

Acheteur:

Nom de l'entreprise

Numéro de l'acheteur

Vendeur:**OPINION Strefa Druku Sp. z o.o.**

ul. Leonarda da Vinci 12

44-109 Gliwice

POLOGNE

T +48 32 330 19 30

Caractéristiques du produit réclamé

Numéro de commande (ID)

Produit

Position de la commande
(JOB)Nombre d'articles
annoncés

Date d'expédition

Date de dépôt de la plainte

Description de la plainte**Attentes de client** Réparation de produit Réimpression Remboursement Réduction de prix [€] _____ Réduction de prix [%] _____**Examen d'une plainte (QC)** Positif Négatif**Analyse de plainte (QC)****Décision (QC)** Réparation de produit Réimpression Remboursement Réduction de prix [€] _____ Réduction de prix [%] _____

Date d'examen de la plainte (QC)

Responsable (QC)

Appendice No 4 aux Conditions Générales de la Réalisation des Commandes par OPINION Strefa Druku Sp. z o.o.

Tabeau des marges

Produit	Dimension					
	$L \leq 1 \text{ m}$	$1 \text{ m} < L \leq 2,5 \text{ m}$	$2,5 \text{ m} < L \leq 5 \text{ m}$	$5 \text{ m} < L \leq 7,5 \text{ m}$	$7,5 \text{ m} < L \leq 10 \text{ m}$	$L > 10 \text{ m}$
Bannières à oeillets	± 0,5 cm	± 1,0 cm	± 1,5 cm	± 1,75 cm	± 1,75 cm	± 2,0 cm
Bannières à passant	± 0,5 cm	± 0,75 cm	± 1,0 cm	± 1,5 cm	± 1,5 cm	± 2,0 cm
Bannières coupées à sec	± 0,2 cm	± 0,35 cm	± 0,5 cm	± 0,75 cm	± 1,5 cm	± 2,0 cm
Filets à oeillets	± 0,5 cm	± 1,0 cm	± 1,5 cm	± 1,75 cm	± 1,75 cm	± 2,0 cm
Filets à passant	± 0,5 cm	± 0,75 cm	± 1,0 cm	± 1,5 cm	± 1,5 cm	± 2,0 cm
Blockouts à oeillets	± 0,5 cm	± 1,0 cm	± 1,5 cm	± 1,75 cm	± 1,75 cm	± 2,0 cm
Blockouts à passant	± 0,5 cm	± 0,75 cm	± 1,0 cm	± 1,5 cm	± 1,5 cm	± 2,0 cm
Double face Blockouts à oeillets	± 0,5 cm	± 1,0 cm	± 1,5 cm	± 1,75 cm	± 2,0 cm	± 2,5 cm
Double face Blockouts à passant	± 0,5 cm	± 0,75 cm	± 1,0 cm	± 1,5 cm	± 1,5 cm	± 2,0 cm
Backlits à oeillets	± 0,5 cm	± 1,0 cm	± 1,5 cm	± 1,75 cm	± 1,75 cm	± 2,0 cm
Backlits à passant	± 0,5 cm	± 0,75 cm	± 1,0 cm	± 1,5 cm	± 1,5 cm	± 2,0 cm
Backlits - le déplacement du graphique	max 0,2 cm	max 0,2 cm	max 0,2 cm	max 0,3 cm	max 0,3 cm	max 0,5 cm
Plastiques	± 0,2 cm	± 0,5 cm	± 0,8 cm	± 1,0 cm	± 2,0 cm	± 2,0 cm
Keshet, BBS et autres papiers	± 0,2 cm	± 1,0 cm	± 2,0 cm	± 2,0 cm	± 2,0 cm	± 2,0 cm
Panneaux	± 0,2 cm	± 0,3 cm	± 0,3 cm	± 0,5 cm	± 0,5 cm	Non applicable
Drapeaux	+1,0%; - 2,0%	+1,0%; - 2,0%	+1,0%; - 2,0%	+1,0%; - 2,0%	+1,0%; - 2,0%	+1,0%; - 2,0%
Décors sans enduit	± 1,0 cm	± 2,0 cm	± 2,0 cm	± 3,0 cm	± 3,0 cm	± 5,0 cm
Satinés sans enduit	± 1,0 cm	± 2,0 cm	± 2,0 cm	± 3,0 cm	± 3,0 cm	± 5,0 cm
Impressions avec finition au kedar	- 0,0 cm, + 1,0 cm	- 0,0 cm, + 1,0 cm	- 0,0 cm, + 1,0 cm	- 0,0 cm, + 1,5 cm	- 0,0 cm, + 1,5 cm	- 0,0 cm, + 2,0 cm
	Dimension					
Largeur du tunnel, quel que soit le support	$L \leq 7,0 \text{ m}$			$7,0 \text{ m} < L$		
	- 0,5 cm; + 0,5 cm			- 0,5 cm; + 1,0 cm		
Impressions enduites de l'élastique en silicone	Conformément à la procédure					

La dimension spécifiée de travail est comprise comme la dimension après la finition.

Pour les impressions des systèmes d'assemblage, les tolérances dimensionnelles doivent être convenues avant exécution de la commande.

Produit	Dimensions du produit (format final d'impression)				
	1 m ² < P ≤ 5 m ²	5 m ² < P ≤ 10 m ²	10 m ² < P ≤ 50 m ²	50 m ² < P ≤ 200 m ²	P > 200 m ²
blockout	100 cm	200 cm	300 cm	400 cm	500 cm
bâche	100 cm	200 cm	300 cm	400 cm	500 cm
bâche camion	100 cm	200 cm	300 cm	400 cm	500 cm
backlits	100 cm	200 cm	300 cm	400 cm	500 cm
bâche mesh	100 cm	200 cm	300 cm	400 cm	500 cm
vinyle adhésif	50 cm	100 cm	100 cm	200 cm	200 cm
panneaux	50 cm	100 cm	100 cm	200 cm	200 cm
drapeaux	50 cm	100 cm	100 cm	200 cm	200 cm
décors	50 cm	100 cm	100 cm	200 cm	200 cm
microbacklite	50 cm	100 cm	100 cm	200 cm	200 cm

Dans le tableau on présente une distance minimale de laquelle on ne peut voir aucune incorrection de qualité.

Produit	Dimensions (taille d'un côté le plus long)				
	1 m < L ≤ 2,5 m	2,5 m < L ≤ 5 m	5 m < L ≤ 7,5 m	7,5 m < L ≤ 10 m	L > 10 m
blockout - déplacement des parties	max 0,2 cm	max 0,2 cm	max 0,3 cm	max 0,4 cm	max 0,5 cm
bâche - déplacement des parties	max 0,2 cm	max 0,2 cm	max 0,3 cm	max 0,4 cm	max 0,5 cm
bâche camion - déplacement des parties	max 0,2 cm	max 0,2 cm	max 0,3 cm	max 0,4 cm	max 0,5 cm
vinyle adhésif - déplacement des parties	max 0,1 cm	max 0,2 cm	max 0,3 cm	max 0,3 cm	max 0,4 cm
backlit - déplacement des imprimés (sousimpression)	max 0,2 cm	max 0,2 cm	max 0,3 cm	max 0,3 cm	max 0,5 cm
drapeaux et décor - déplacement des parties	max 0,2 cm	max 0,2 cm	max 0,3 cm	max 0,4 cm	max 0,5 cm

Périodes de garantie

rev. date: 2018.11.01

Produit	Période de garantie
Vinyl monomère	12 mois
Film monomère avec un stratifié	24 mois
Film polymère	12 mois
Film polymère avec un stratifié	24 mois
EasyDot	12 mois
Film Easy Dot avec stratifié	24 mois
OWV film	12 mois
OWV film avec stratifié	24 mois
Film coulé avec stratifié	24 mois
Sablé - autocollant brise vue	12 mois
Vinyl réfléchissant	12 mois
Autocollant translucide	12 mois
Autocollant transparent	12 mois
Feuille adhésive	12 mois
Vinyle backlit	12 mois
Autocollant pour sol	6 mois
Frontlit Economy	3 mois
Frontlit Standard	6 mois
Frontlit premium	6 mois
Bâche MESH Economy	3 mois
Bâche MESH Standard	6 mois
Bâche MESH Premium	12 mois
Bâche MESH à membrane	12 mois
Backlit Standard	6 mois
Backlit Premium	6 mois
Backlit Premium	3 mois
Blockout Economy	6 mois
Blockout Premium	6 mois
Airtex	6 mois
Artist	6 mois
Samba	6 mois
Decor heavy	6 mois
Printfloor	3 mois
Decor light	6 mois
Decor non-iron	6 mois
Decor slimtex	6 mois
Satin	6 mois
Taft	6 mois
Tissu de drapeau	6 mois
Tissu de drapeau perforé	6 mois
Microbacklite	6 mois
Blockout noir	6 mois
Blockout blanc	6 mois
Nappe	6 mois
Neomesh	6 mois
Non woven intissé	6 mois
Non woven carpet	6 mois